



Jeux équestres mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie
Bénévoles : les Ornaïs appelés à participer

Plus de 2 500 bénévoles œuvreront pour faire des Jeux en Normandie une réussite. La campagne de recrutement est ouverte à tous les Normands. Faites-le savoir et soyez au cœur de l'événement ! recrutement.benevoles@normandie2014.com

La piste de cross opérationnelle

Le Conseil général a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux réalisés pour créer au Haras du Pin une piste de cross capable d'accueillir une épreuve du plus haut niveau mondial, une piste irréprochable quelles que soient les conditions atmosphériques, et destinée à durer bien au-delà des Jeux de 2014. Le coût des travaux est supporté par le GIP organisateur, le Conseil général finançant pour sa part la réhabilitation de la réserve d'eau destinée à l'arrosage et à l'entretien, ainsi qu'une carrière en contre-bas du château pour l'épreuve de dressage. La nouvelle piste, longue de 6 700 m, sera étreinte les 16 et 17 août par le concours test organisé à un an du grand rendez-vous.

Mécénat pour le « petit Versailles du cheval »

La Société des Amis des Haras nationaux lance un programme de valorisation patrimoniale du Haras du Pin : rénovation des éléments de prestige, développement culturel et aménagement du parc. Une souscription est ouverte auprès de tous ceux qui, attachés à la culture équestre et à la région normande, souhaitent aider à la réalisation des travaux dans les délais imposés. Plus d'infos sur : <http://societeamisharasnationaux.wordpress.com/>

Bourses : vers un guichet unique dans les collèges

Parce que l'accès à l'éducation et à la formation doit être possible pour tous, le Conseil général accorde des bourses et prêts d'honneur aux scolaires et aux étudiants. Les bourses d'enseignement secondaire sont destinées à réduire les frais de scolarité des élèves. Peuvent y accéder, sous conditions de ressources, les élèves scolarisés en collège, en SEGPA, en 1^{ère} et 2^e année de Bac pro, en pré-apprentissage, dont les parents sont domiciliés dans l'Orne. Pour faciliter les démarches des familles et parce que, le plus souvent, les boursiers du Département sont aussi ceux de l'État, le Conseil général a engagé des discussions avec l'Éducation nationale pour mettre en place un guichet unique « bourses » dans chaque collège. Les familles n'auront plus ainsi qu'un interlocuteur et qu'un seul dossier à remplir.

Eau potable : entretenir les réseaux pour économiser la ressource

En 2010, le taux moyen du rendement des réseaux ornaïs d'adduction d'eau était de 79%. Ce taux moyen satisfaisant signifie que certains réseaux atteignent une performance de 90% d'eau servie, mais que d'autres sont plus près des 50%. Chaque m³ perdu étant un m³ supplémentaire à prélever sur la ressource, on imagine l'enjeu à court et long terme d'une gestion patrimoniale de l'eau. Pour aider les opérateurs locaux, le Syndicat départemental de l'eau leur apporte une assistance technique dans l'élaboration des diagnostics de réseaux confiés à des bureaux d'études spécialisés. Ces études sont subventionnées à hauteur de 20% par le Conseil général. Ces diagnostics se conduisent en trois temps : état des lieux, pose des capteurs de sectorisation pour détecter les linéaires où les fuites sont les plus nombreuses, définition des priorités d'investissement sur les secteurs les moins performants.

Syndicat départemental de l'eau : 02 33 29 99 61

APA à domicile : une participation provisoire des bénéficiaires

Le Conseil général a revu son action liée à l'aide sociale aux personnes âgées percevant l'APA. 4 300 personnes âgées en bénéficient dans l'Orne. Pour le Département, cela représente une charge nette de 22 M€ par an. Avec le souci d'une gestion responsable des finances départementales, et pour assurer la continuité du paiement de l'APA malgré la sous-compensation par l'Etat, les élus du Département ont décidé d'instaurer une participation de 1,50 € pour chaque heure d'aide à domicile financée par le Département dans le cadre de l'APA à domicile. Dans une recherche d'équité, afin de ne pas pénaliser les personnes les plus lourdement dépendantes, cette participation est plafonnée à 50 h/mois. Cette participation a un caractère temporaire, jusqu'à la mise en œuvre par l'Etat d'une réforme du financement de la dépendance permettant aux Départements de faire face au paiement de l'APA.

Une nouvelle mesure en faveur des patients atteints de la maladie d'Alzheimer a également été prise avec une participation accrue du Département pour l'accueil de jour de ces malades bénéficiaires de l'APA (en vigueur le 1^{er} janvier 2014).

Logement : lutter contre la précarité énergétique

Face au constat d'un accroissement de la précarité énergétique, le Conseil général de l'Orne et EDF ont lancé cet hiver à Flers une action pilote en direction des plus démunis, leur proposant des solutions pour régler ces factures énergétiques et une sensibilisation à la maîtrise de l'énergie pour réduire leurs factures. Le Département a choisi d'étendre cette action pilote à Alençon, avec la régie des quartiers Assise Orne.

Info routes 61

Le service en ligne « Info routes 61 » informe en temps réel sur les conditions de circulation des routes du département. Retrouvez en ligne la carte des routes départementales et toutes les indications liées aux travaux.

<http://inforoutes.orne.fr>



Retrouvez dans le Guide de l'été, distribué avec Orne Magazine, tous les festivals et tous les événements qui vont, le plus souvent, avec l'aide du Conseil général, animer l'été des Ornaïs.



TERRITOIRES en actions

Juin 2013 - N°43

La lettre d'information du Conseil général de l'Orne

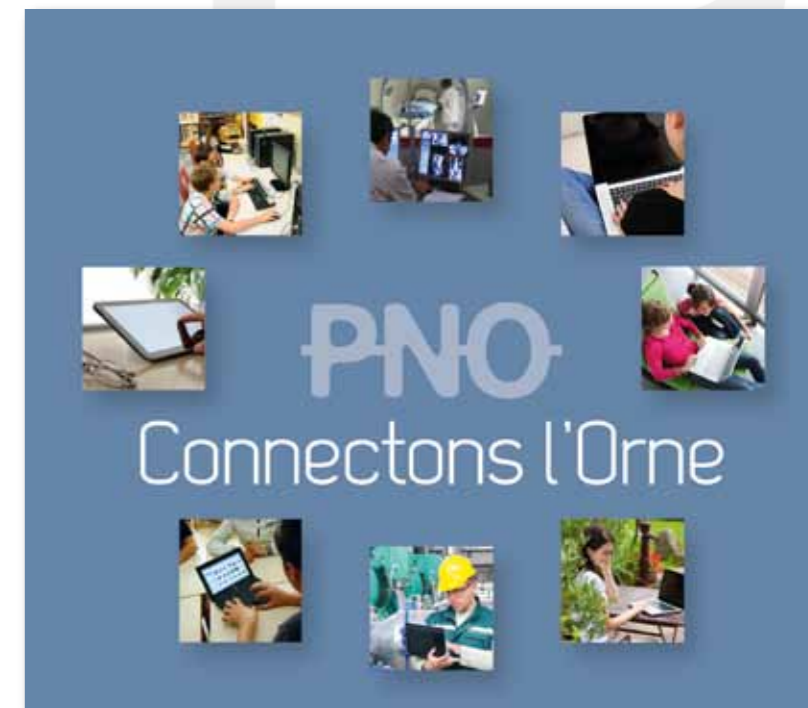
en direct



ALAIN LAMBERT
 Président du Conseil général de l'Orne.

Participer à la révolution numérique

Une nouvelle ère est née : l'ère numérique ! Dans l'Orne, nous entendons bien participer au 1^{er} rang de cette révolution pacifique à la fois technologique et humaine. C'est toute l'ambition du Plan numérique ornaïs (PNO). Avec cette feuille de route, le Département veut d'une part achever la couverture de l'Orne en haut débit et d'autre part, enclencher la montée en débit du territoire avec le Très Haut Débit. Il ne s'agit pas, pour le Conseil général, de créer un réseau parallèle et concurrent à grands frais, à ceux existants. La stratégie retenue est, au contraire, celle de la complémentarité. Nous venons renforcer l'existant pour aboutir, après 2020, à la création d'un réseau départemental de collecte et à la couverture en fibre optique de 75% des foyers ornaïs. Pour gagner ce pari du numérique, les territoires devront accompagner les efforts du Conseil général. C'est l'objectif du réseau de référents numériques qui a vu le jour cette année. Il est constitué de 31 élus et de 10 administratifs qui vont être des relais indispensables entre l'action publique engagée et les besoins réels des usagers. Les référents vont nous aider à mettre en œuvre notre Plan numérique ornaïs. C'est ensemble que nous pourrons donner à l'Orne, un débit d'avance !



en avant

Plan numérique ornaïs
 Construire ensemble l'Orne numérique

Le Très Haut Débit (THD) est une nécessité pour l'économie et l'attractivité de l'Orne. Ce virage à prendre est souvent comparé au développement des axes de communication routiers ou ferroviaires. Le THD, dans un département rural, présente l'atout déterminant de nous aider à abolir les distances, à réduire nos déplacements, à conserver les atouts de notre cadre de vie. Le Plan numérique ornaïs fait du Département l'acteur majeur et fédérateur de ce déploiement qui nécessitera la mobilisation de financements conséquents.

À lire en pages 2 à 4.



Alain Lambert

Construire ensemble l'Orne numérique Rapprocher la fibre optique de tous les usagers

Ambitieux et réaliste, méthodique et évolutif, le Plan numérique ornais (PNO) - adaptation actualisée du schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) de 2011 - a été voté le 22 mars dernier par les conseillers généraux. Ses objectifs : réduire la fracture numérique entre les Ornaïens, conforter l'attractivité des différents territoires, aider entreprises et habitants à bénéficier des multiples usages (travail, santé, commerce, consommation, administration) qu'autorise le transfert quasi-illimité des données numériques par la fibre optique.

Bénéficier pleinement des offres triple play (Internet, téléphone, télévision) et de tous les services vidéo, échanger des données massives ou organiser des visioconférences entre plusieurs lieux, utiliser pour ses besoins personnels, familiaux, professionnels, tous les services et usages - ceux que nous connaissons et ceux que nous n'imaginons pas encore - du télétravail, des téléservices administratifs, médicaux, du commerce et de la consommation en ligne : c'est, pour les Ornaïens, l'enjeu de ce Plan.

Il fixe un cadre, une « feuille de route stratégique pour 20 ans, une anticipation des besoins », comme l'a souligné Jérôme Nury, président de la commission de l'Économie et de l'Aménagement du territoire, mais ce n'est pas pour autant un document figé : « Il sera amené à bouger pour s'adapter à l'évolution des attentes, des techniques, du cadre législatif ou juridique. »

Devant l'assemblée départementale en mars dernier, le rapporteur du PNO a rappelé que ce schéma d'aménagement devra aussi tenir compte des capacités financières du Département et de ses partenaires (lire ci-contre). Pour autant, il n'a pas manqué d'insister sur l'aspect « concret du Plan qui va permettre dans les mois qui viennent de changer la vie numérique de bon nombre d'Ornaïens, avec à très court terme, des opérations de montée en débit et de nouvelles liaisons en Très Haut Débit. »

Explicite

Du fil de cuivre à la fibre de verre

L'ADSL est une technologie qui permet de faire passer un haut débit numérique par les fréquences transmises par le fil de cuivre du téléphone. Ce haut débit dit asymétrique (on reçoit plus vite des données qu'on ne peut les émettre) est variable selon la distance qui sépare la « box » de l'abonné du central téléphonique ou des sous-répartiteurs téléphoniques. On considère généralement qu'au-delà

de 4 à 5 km, le haut débit n'est plus satisfaisant, n'atteignant pas le niveau de 2 Mbit/seconde. La fibre optique est un fil de verre, fin, souple et transparent, qui peut acheminer un très grand nombre de données à la vitesse de la lumière, en émission comme en réception et sans souci de distance. C'est le Très Haut Débit, multipliant par 10, 20 ou 50 les capacités de l'ADSL.

Le PNO distingue deux grandes étapes :

> 2013-2020 pour :

- la montée en débit sur l'ensemble du territoire ornais avec l'arrivée de la fibre optique jusqu'aux sous-répartiteurs téléphoniques (lire en fiche annexe) et le déploiement des technologies alternatives. Double ambition : améliorer le débit numérique pour les abonnés, apporter le haut débit (2 Mbits) à 30 000 Ornaïens qui n'y ont pas accès aujourd'hui. 95% des Ornaïens pourront être connectés en haut débit avant 2020,
- le raccordement progressif à la fibre optique des sites stratégiques (80 zones d'activités, 115 services publics),
- le déploiement de la fibre jusqu'au domicile des abonnés pour Flers et l'agglomération d'Alençon (par Orange) et celles d'Argentan et de L'Aigle (par des financements publics croisés), soit le FTTH (Fiber To The Home / fibre optique jusqu'à la maison) pour 30 à 40% des Ornaïens.

> Au-delà de 2020 pour :

- disposer d'un réseau local de collecte neutre en fibre optique réunissant près de 200 sites économiques et publics ornais, réseau interconnectable aux réseaux publics et privés des départements voisins,
- développer les plaques FTTH pour que 75% des Ornaïens puissent avoir de la fibre optique à la maison à l'horizon 2030.

Alain Lambert : « L'impact le plus performant pour les dépenses publiques »

« Le Plan numérique ornais (PNO) est le plus ambitieux de France pour les Départements de notre strate »

a déclaré Alain Lambert en mars dernier. Il est construit selon des objectifs et un phasage répondant aux besoins exprimés et recensés des Ornaïens. À l'heure où les plus hautes autorités de la République appellent à la mise en commun des moyens entre entités publiques et privées pour optimiser les usages, le Conseil général a le bon sens de ne pas doubler des réseaux là où ils existent déjà... Nous nous sommes appliqués à tirer parti des technologies disponibles, dans des délais très courts, et avec le meilleur impact pour les finances publiques. »



À LA LOUPE

Aménager progressivement au regard des investissements conséquents

À l'échelle du Département et des collectivités locales, la première étape du plan est évaluée à 40 M€ : 17 M€ pour l'arrivée de la fibre jusqu'aux sous-répartiteurs éligibles ; 3 M€ pour amener la fibre optique aux sites prioritaires ; 20 M€ pour équiper les deux agglomérations d'Argentan et de L'Aigle. Les fonds européens FEDER, la participation de la Région et l'intervention de l'État au travers du fonds pour la société numérique, l'engagement des Communautés de communes

pour leurs territoires respectifs à des hauteurs qui restent à définir, devraient laisser à la charge du Département sur cette première phase, un investissement annuel de l'ordre de 1 à 1,5 M€ jusqu'en 2020. La seconde phase, qui verra, après 2020, la constitution d'un réseau départemental de collecte et la couverture FTTH de 75% du territoire ornais, est évaluée, dans l'état actuel des technologies, à 165 ou 175 M€.

+ d'infos sur le Plan numérique ornais : numerique.orne.fr

Un réseau de référents numériques et des réunions d'information sur le PNO



Les territoires de l'Orne vont devoir accompagner les efforts du Département, tout comme le Département s'inscrit dans le schéma régional de Basse-Normandie. Pour que les synergies Département / territoires soient efficaces, le Conseil général a suscité la création d'un réseau de référents numériques, élus ou techniciens, au sein des collectivités locales. Ces 31 élus et

10 administratifs forment un relais essentiel entre l'action publique et les besoins réels des usagers, mobilisé pour réussir la mise en pratique du Plan numérique ornais. Ils ont été réunis pour la première fois à l'Hôtel du Département en mars dernier. Deux membres du réseau, un élu et un technicien, témoignent :

« L'urgence c'est le haut débit »

Pierre Lesueur, membre du bureau de la Communauté de communes du bassin de Mortagne-au-Perche : maire de Corbon, il a fait toute sa carrière professionnelle chez France Télécom.

C'est naturellement vers lui et vers Jean-Pierre Bansard, l'élu de Réveillon qui s'est impliqué pour que sa commune soit éligible à l'ADSL, que la collectivité, qui réunit 33 communes, s'est tournée pour désigner ses référents numériques, interlocuteurs du Conseil général : « cela nous permet de recevoir une information que nous pouvons répercuter auprès des élus de la Communauté de communes et nous pouvons faire remonter les besoins du terrain. Mon passé professionnel me permet d'avoir une bonne connaissance du réseau fibre optique de France Télécom et l'option du Conseil général d'intervenir en complémentarité, plutôt que de financer à grands frais un réseau parallèle, me semble être le bon choix, mais l'urgence, c'est également d'achever la couverture en haut débit dans les zones à faible potentiel économique. Et l'on sait aussi qu'avec l'amélioration de la technique, on regagnera encore des possibilités. Ce qui est difficile au regard de l'attente de la population, c'est que le numérique, tout en devenant un produit de première nécessité, n'est pas un service public, mais un produit en secteur concurrentiel. »

« C'est l'avenir qui se joue »

Brigitte Langlois, chargée de l'action économique à la Communauté de communes des Pays de L'Aigle et de la Marche, est responsable du projet numérique avec Roland Daout qui est chargé de l'animer.

Cette collectivité, présidée par Jean Sellier, a inscrit à son budget 2013 l'équipement en fibre optique du centre-ville et des zones industrielles. Elle attend l'arbitrage de l'État pour savoir si l'ensemble de l'agglomération pourra constituer une plaque FTTH, option soutenue par le Département : « Nous identifions trois enjeux majeurs pour la Communauté de communes. D'abord, répondre aux attentes des habitants et à l'évolution des usages, satisfaire les entreprises et les équipements publics qui vont être demandeurs de bande passante. Enfin, c'est un enjeu d'attractivité des territoires : le Très Haut Débit, c'est fondamental pour jouer dans la cour des grands. C'est l'avenir qui se joue. Le Département se positionne en tant qu'aménageur du territoire. Au niveau de la Communauté de communes, l'enjeu de l'équipement en fibre optique est stratégique. Nous avons des atouts, un dynamisme à conforter. Nous sommes le seul territoire ornais dont le solde d'emplois est positif en 2012 et nous voulons garder cette longueur d'avance. On ne peut pas aujourd'hui être un territoire innovant sans la fibre optique. »



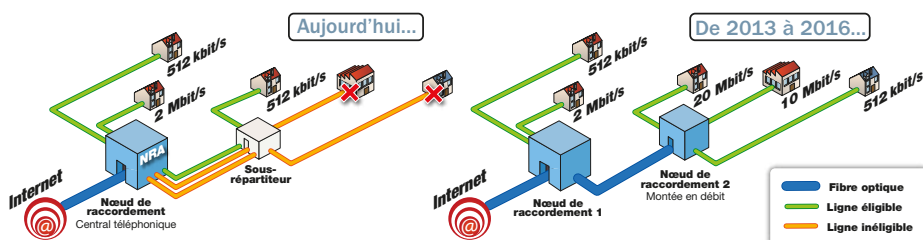
Le Tour de l'Orne numérique
De mai à juillet 2013, 5 réunions publiques d'information ont été programmées sur l'ensemble du territoire ornais afin de présenter et expliquer aux acteurs concernés les enjeux et les choix opérés par le Conseil général au travers de ce Plan numérique.

Le Plan numérique ornaïs (PNO) : comment ?

Les 3 axes du plan

AXE 1 / La montée en débit

LA MONTÉE EN DÉBIT · Fibre optique + Ligne téléphonique



95% des centraux téléphoniques de l'Orne ont été équipés de la fibre optique par France Télécom, améliorant le haut débit aux abonnés situés dans un rayon de 4 ou 5 km. Le Plan numérique ornaïs va prolonger la fibre optique jusqu'aux sous-répartiteurs téléphoniques qui sont le passage obligé entre le central téléphonique et les nœuds de raccordement de quelques dizaines de lignes (bourgs, hameaux, maisons proches).

112 sous-répartiteurs sont concernés. Seront d'abord équipés ceux qui réunissent le plus grand nombre de lignes (jusqu'à 150) et ceux situés dans les secteurs que le réseau Wimax ne peut pas couvrir. Même si la fibre optique ne va pas

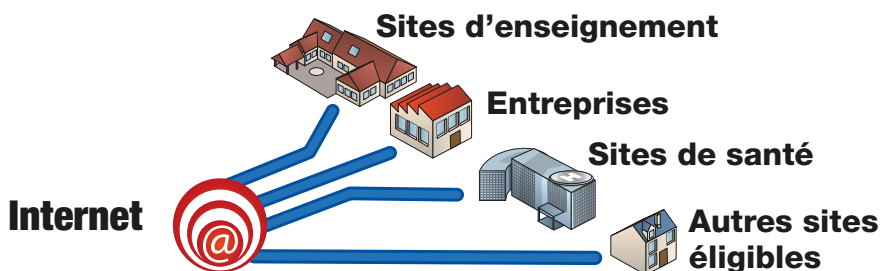
jusqu'aux maisons et aux entreprises, tous les usagers des lignes téléphoniques desservies par un sous-répartiteur fibré verront leur débit augmenté. Le bénéfice sera aussi à long terme puisque là où le réseau téléphonique pourra basculer du fil de cuivre à la fibre optique, une partie des équipements sera déjà en place.

Pour les Ornaïs situés trop loin de ces sous-répartiteurs, il faudra recourir au réseau Wimax, au satellite ou, dans une partie du Perche, à la Boucle Locale Radio. Le Département va lancer une nouvelle campagne de subvention à l'acquisition des kits de connexion à compter du 21 juin prochain.

AXE 2 / Les sites prioritaires

L'action du Département est à deux niveaux :

- L'équipement : d'abord, poursuivre le raccordement en fibre optique des 200 sites prioritaires (équipements publics et zones d'activités), puis les connecter progressivement au réseau de collecte départemental à Très Haut Débit pour améliorer la performance de service (les usages auront augmenté entre temps).
- L'accès aux services : pour une entreprise, un THD de 30 Mbit/s (15 fois le débit ADSL de base) cela représente aujourd'hui un coût d'abonnement de l'ordre de 4 à 5 000 €/mois. Ce tarif peut descendre jusqu'à 6 ou 700 € pour les entreprises situées dans les communes bénéficiant d'une offre nationale avantageuse. Le Département souhaiterait obtenir de l'autorité de régulation (l'ARCEP) une extension de ce zonage qui comprend actuellement 14 communes sièges d'entreprises ou d'équipements publics importants.



Le PNO : comment ?



AXE 3 / La fibre optique jusqu'à la maison

On parle de plaques FTTH (Fiber To The Home) pour désigner les agglomérations dont les habitants, entreprises et services pourront être raccordés directement à la fibre optique. Cela concernera dans un premier temps Flers et l'agglomération d'Alençon où les investissements seront réalisés par Orange. Le Département souhaite d'ailleurs que des conventions soient passées avec l'opérateur historique pour que les engagements de phasage, de programmation et de financement soient officialisés. Pour aller plus loin, le secteur public a projeté de financer d'autres sites : « *Avec l'accord des autres financeurs, nous envisageons de fibrer deux autres plaques. Ce sont naturellement les agglomérations d'Argentan et de L'Aigle qui sont identifiées après Flers et Alençon* », a précisé Jérôme Nury.

+ d'infos sur le Plan numérique ornaï : numérique.orne.fr

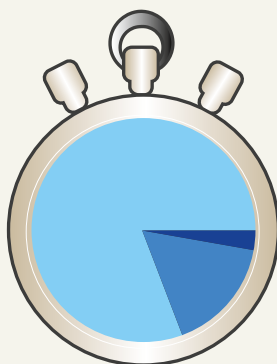
La promotion des technologies

Parallèlement, le Département va poursuivre ses actions développant les usages de ces technologies : dématérialisation des services et des démarches sur orne.fr, ouvertures de nouveaux télécentres ou création des espaces numériques de travail autour de chaque collège, etc. Sur le plan des infrastructures, le Plan numérique ornaï veut aussi être le moteur d'un développement concerté : inciter « de façon raisonnée » les collectivités à systématiser la pose des fourreaux de fibre optique lorsque des travaux de voirie sont réalisés, faire intégrer le PNO dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU ...), mettre en place un SIG (système d'information géographique) Télécom pour que le Département, les collectivités et les référents numériques disposent des plans précis des réseaux publics et privés de fibre optique.

Très Haut Débit
(la fibre optique)
= plus de 50 mégabits / seconde

Haut Débit
(ADSL, Wimax, Boucle Locale Radio (BLR))
= de 1 à 50 mégabits / seconde

Bas Débit
= inférieur à 1 mégabit / seconde



Très Haut Débit : 9 s

Haut Débit : 52 s

Bas Débit : 4 mn 13 s